

Le Canada attire des immigrants venant de tous les coins du monde, et nombre d'entre eux n'arrivent jamais à réaliser leur plein potentiel à cause de leur race ou de leurs circonstances économiques. Toute société qui établit une discrimination contre certaines personnes ou certains groupes de personnes a un fort prix à payer sur le plan social et économique. La première chose à faire pour favoriser l'égalité, c'est de reconnaître la contribution apportée par tous les segments de la société.

En fait, en vertu de l'alinéa 3(1)c) de la Loi sur le multiculturalisme canadien, les considérations liées à l'origine ethnique ne doivent pas nuire aux chances de quiconque de contribuer à façonner et à édifier la société canadienne. Il est grand temps de donner un sens concret à ces termes.

Les médias prennent plaisir à déformer les faits et à jeter un éclairage négatif sur les questions se rapportant aux Noirs. La presse canadienne écrite et électronique, et plus particulièrement Radio-Canada, ne manque, semble-t-il, pas une occasion de faire voir les Noirs comme des personnes sans instruction, portées à la violence et droguées, qui n'apportent aucune contribution utile à notre beau pays. Cette image constamment véhiculée par les médias attise le racisme, ce qui mine notre pays.

Vous souvenez-vous de la dernière fois que vous avez vu une personne intelligente, de race noire, participer à un débat de spécialistes sur le renouvellement du fédéralisme à l'antenne de Radio-Canada? Des Noirs capables de le faire, il y en a, mais la politique de la SRC est de cacher, systématiquement. Peut-être aurait-elle avantage à lire le rapport de recherche Pachai que j'ai déposé au Sénat.

L'ignorance entretenue par l'absence de compte rendu des réalisations de nos compatriotes noirs a perpétué les stéréotypes. Les Noirs de Nouvelle-Écosse ont récemment critiqué en ces termes le peu de cas que la presse fait d'eux:

[...] dites-moi pourquoi, quand je regarde autour de moi, je ne peux trouver aucune image positive de moi, ni de personnes d'autres cultures? Est-ce que tous les Noirs consomment de la drogue et volent? Excellons-nous tous dans le monde des sports et du spectacle? Parce que nous ne sommes jamais présentés sous un jour plus favorable, vous et moi commençons à penser qu'il n'y a que dans ces domaines que les Noirs sont actifs.

Si j'inculque à un enfant qu'il n'apprend pas vite et n'est pas très intelligent, quel genre d'enfant est-ce que cela va faire? Cet enfant sera-t-il porté à avoir une image positive de lui-même? Ou aura-t-il plutôt une piètre opinion de lui-même qui se manifestera notamment par la paresse intellectuelle?

Ces commentaires portent sur des questions auxquelles le programme Pachai de modèle de comportement chercherait à répondre. Il est temps que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes prennent conscience de l'importance de la contribution que les Noirs ont apportée dans le domaine scolaire, professionnel, des arts, de la politique et des services communautaires. Le programme proposé vise à donner un modèle à suivre, tout en favorisant l'acceptation des différences raciales.

Nous devons supprimer les obstacles que les minorités visibles doivent franchir pour obtenir un emploi. Il existe déjà beaucoup d'études qui montrent que la discrimination faite dans l'emploi pour des motifs raciaux est un problème sérieux. Les données de la Fonction publique sont décourageantes. Alors que les minorités visibles forment jusqu'à 10 p. 100 de la population du

Canada, seulement 3,7 p. 100 des employés des ministères et organismes fédéraux étaient, en 1992, des membres d'une minorité visible.

Si ces données ne suffisent pas à convaincre les décideurs de la gravité de la situation, il faudrait peut-être songer à entreprendre d'autres études concluantes. Pourquoi ne faisons-nous pas preuve d'une plus grande détermination pour éliminer la discrimination raciale, alors qu'il y a va de notre intérêt à tous de le faire?

Le rapport Pachai porte sur un certain nombre de Noirs qui ont réussi dans le secteur financier et en tant qu'entrepreneurs, ce qui leur a permis d'acquérir un pouvoir économique plus fort. Il ne faut pas oublier que les minorités visibles ont un pouvoir d'achat de 76 milliards de dollars. Il s'agit là d'un pouvoir non négligeable. Selon une étude de Goldfarb, demandée par le Race Relation Advisory Council on Advertising, les minorités visibles réagissent mieux à une commercialisation intelligente qui les respecte. Ce genre de commercialisation les motive davantage. Ils veulent être inclus pour devenir acheteurs.

Nombre de Noirs réputés et de minorités visibles ont travaillé vigoureusement pour que les Noirs obtiennent le respect qu'ils méritent. Il y a un homme qui nous a rendu de grands services. Il s'agit de feu Wilson Head, qui est venu au Canada en 1959. Cet homme-là avait une vision. En 1975, il a fondé la Urban Alliance on Race Relations, qui oeuvre en faveur de la justice sociale au Canada. Il a été chargé de faire une étude sur la discrimination raciale contre les Noirs en Nouvelle-Écosse, dans le cadre de la commission d'enquête Marshall. Voici ce qu'il a dit:

Il devrait être évident qu'une société démocratique est aux prises avec un cruel dilemme si elle promet l'égalité des chances à tous, alors qu'une forte proportion de la population souffre de discrimination fondée sur la race.

Le défi du Canada consiste à trouver des moyens nouveaux et innovateurs pour faire de cet engagement une réalité.

En demandant à M. Pachai de rédiger ces rapports, j'ai voulu répondre à la demande croissante d'études sur la culture des Noirs et leur contribution à l'histoire du Canada. Ce rapport qui propose des modèles à la collectivité noire donne un aperçu des nombreuses réalisations des Noirs et de leur contribution à la Nouvelle-Écosse, au Canada et au monde entier qu'on a trop souvent passées sous silence. Comme je l'ai déjà mentionné, même si je me suis concentré sur la collectivité noire de la Nouvelle-Écosse, le modèle de recherche utilisé pour ce programme peut facilement s'adapter à d'autres régions du Canada.

Comme on tenait, dans le cadre du projet de recherche Pachai, à signaler les contributions positives des Noirs à la société canadienne, on a décrit plusieurs grandes réalisations de certains membres de la collectivité noire de la Nouvelle-Écosse. Il faut mentionner en particulier la contribution de James Robinson Johnston, le premier avocat noir de la Nouvelle-Écosse, qui croyait que la protection des intérêts des Noirs passait avant tout par l'éducation. M. Johnston a entrepris de nombreuses démarches pour arriver à ses fins. Par exemple, il a obtenu l'appui du clergé pour fonder une école satisfaisant aux besoins des Noirs.

En son honneur, l'université Dalhousie a créé la Chaire James Robinson Johnston des études canadiennes des Noirs, la toute première chaire et le premier programme universitaire consacrés à l'étude de l'optique des Noirs, de leur histoire, de leur culture et de leur contribution à la société canadienne.